

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF 410002000001057

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/247 du 2016/09/16 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya d'Adrar informe tous les participants à l'appel d'offres y afférent.

Opération: Les Besoins Des Familles Nomades Dans Les Wilaya (Adrar-Tamanrasset- Tindouf –Illizi)

projet: vise à répondre aux besoins urgents des nomades de la régions d'Adrar repartir en 03 lots :

Lot n° 01 : Approvisionnement Alimentation Générale

Lot n° 02 : Acquisition des tenteset Réservoirs d'eau souple

Lot n° 03 : Acquisition des couvertures(destiné aux petites et moyennes entreprises et aux startups)

Qu'après les analyses techniques et financières des offres, le marché est attribué provisoirement à la soumissionnaire suivante :

Lot n°	soumissionnaire	MONTANT Financier propose(DA)	Observations
<u>Lot N01</u> Approvisionnement Alimentation Générale	Dlim Mohammed 19601010083112900100	8 743 760.00	Moins disante
<u>Lot N02</u> Acquisition des tenteset Réservoirs d'eau souple	Art mésopotamien de la couture et de la décoration artistique 18039010254716800000	5 950 000.00	Moins disante
<u>LotN03</u> Acquisition des couvertures(destiné aux petites et moyennes entreprises et aux startups)	Cela n' a aucun sens car aucune proposition technique n'a été retenue.		

Toute contestation doit être déposé auprès du comité des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel 247/15 du 2015/09/16 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public

LE WALI